

*Allocution de Madame Andrée Champagne, sénatrice (Canada)  
à l'occasion de sa prise de fonctions en tant que Présidente de  
l'APF,  
lors de la 39<sup>e</sup> Session tenue à Abidjan (Côte d'Ivoire)  
12 juillet 2013*

Monsieur le président de l'APF,  
Monsieur le secrétaire général parlementaire,  
Monsieur le président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire,  
Mesdames et messieurs les présidents d'Assemblée,  
Mesdames et messieurs sénateurs et députés,  
Mesdames et messieurs,

C'est pour moi un grand honneur que d'accepter le poste de présidente de notre Assemblée parlementaire de la Francophonie. Je vous remercie toutes et tous pour cette marque de confiance que vous m'accordez aujourd'hui.

Je considère cet honneur comme étant triple :

- \*celui de devenir présidente de cette respectable Assemblée,
- \* celui d'obtenir le grade de Grand-Croix de l'Ordre de la Pléiade,
- \* et celui de n'être que la deuxième femme à accéder au poste de présidente de l'APF. Comme la première, je suis aussi Canadienne d'origine québécoise. Seulement deux femmes à la présidence en plus de 45 ans d'histoire, il y a encore du chemin à faire, n'est-ce pas?
- \* Et puis, il y a peut-être même une quatrième raison de me réjouir : qui sait, peut-être suis-je même la parlementaire la plus âgée à accéder à ce prestigieux poste, mais je ne commettrai pas l'indiscrétion de demander l'âge de mes prédécesseurs, les femmes savent bien que cela ne se fait pas!

Avant d'aller plus loin, j'aimerais prendre le temps de remercier chaleureusement notre hôte, monsieur Guillaume Soro, et l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire pour son chaleureux accueil et pour cette session fort réussie. Nous avons tous été charmés par la « perle des lagunes ». Dans mon cas, quel plaisir de la revoir après presque 30 ans. Nous sommes persuadés que la Côte d'Ivoire est sur la bonne voie.

Je tiens également à remercier messieurs Roch Marc Christian Kaboré et Soungalo Appollinaire Ouattara qui ont su présider avec brio aux destinées de notre Assemblée au cours des deux dernières années. Leur engagement envers la Francophonie et l'APF ne sera pas oublié, et nous comptons sur vous, monsieur Ouattara, pour que l'APF et tous ses membres puissent continuer à bénéficier de vos compétences, de vos connaissances et de votre sagesse. Merci encore pour tout ce que vous avez fait, et merci à l'avance pour tout ce que vous ferez avec nous!

Permettez-moi aussi de remercier les membres de la Section canadienne qui m'ont accordé leur confiance depuis 2006. Ce fut pour moi un grand bonheur que de présider cette section dotée de parlementaires exceptionnels et dévoués. Je suis également extrêmement heureuse de souligner que la relève est assurée, car c'est maintenant à mon collègue le sénateur Paul McIntyre, un Acadien du Nouveau-Brunswick, qui assumera la présidence de la Section canadienne. À vous aussi je dis merci à l'avance pour tout ce que vous ferez à l'APF!

Car il y aura toujours beaucoup à faire, et les deux prochaines années seront fort chargées et même cruciales pour notre assemblée, l'Assemblée consultative de la Francophonie.

En effet, les relations de l'APF avec l'Organisation internationale de la Francophonie sont à un moment charnière : notre haute estime et notre profond respect envers celui que je me permets d'appeler notre ami, Son Excellence monsieur Abdou Diouf, ne font guère de doute et ne sont plus à prouver. Ce grand, cela dit sans jeux de mots, ce grand secrétaire général de la Francophonie terminera dans un peu plus d'un

an son 3<sup>e</sup> mandat et laissera la place à un autre, qui sait, peut-être à UNE autre, avec qui l'APF aura à forger de nouveaux liens, plus forts et mutuellement respectueux plus que jamais. Car ne l'oublions pas, ne l'oublions jamais, l'article 2 de la Charte de la Francophonie stipule noir sur blanc que l'APF est l'ASSEMBLÉE CONSULTATIVE de la Francophonie. L'APF n'a pas voix délibérative, l'APF ne décide pas au nom de la Francophonie ni au nom de l'OIF, cela n'est pas notre rôle, et cela n'est pas le rôle que nous cherchons.

Nous savons que notre voix est CONSULTATIVE. C'est-à-dire qu'elle représente l'opinion de notre Assemblée sans qu'il y ait obligation légale de la part de l'OIF ou des chefs d'État et de gouvernement membres d'en tenir compte dans les décisions à prendre. Mais notre voix PEUT porter, notre voix DOIT porter. Elle porte les intérêts et les aspirations des peuples de l'espace francophone, peuples que nous, parlementaires, représentons. Nous avons ce droit et cette responsabilité de faire respectueusement entendre à la Francophonie et à toutes ses institutions, incluant le Sommet et le secrétaire général, la voix des peuples de l'espace francophone, sans complaisance et sans complexes.

Pour y arriver, nous devons notamment revoir comment nous préparons notre Avis, l'Avis de l'APF, pour que celui-ci reflète le plus fidèlement possible l'opinion du plus grand nombre des membres de l'APF. C'est le rôle de notre assemblée plénière que de s'informer de la PRÉPARATION et du SUIVI des décisions du Sommet, notamment en auditionnant et en questionnant le Secrétaire général de la Francophonie. C'est le rôle de notre assemblée plénière que de débattre des sujets traités par les institutions de la Francophonie et de ses instances et d'émettre, à titre consultatif, des avis et des recommandations.

Je sais que tous seront d'accord pour dire que l'Avis de l'APF est le document le plus important de l'APF et qu'il doit faire l'objet de débats et de larges consultations afin de refléter cette diversité qui fait la richesse de l'APF. Certes, il est vrai que les thèmes des sommets sont

souvent décidés tardivement, cela n'empêche en rien l'APF d'avoir un Avis qui corresponde à SES priorités plutôt qu'à celles du pays hôte du Sommet.

À titre de présidente de l'APF, je crois fermement qu'il est primordial que nos commissions et nos réseaux utilisent la déclaration du Sommet de Kinshasa de 2012 comme base pour les rapports et les recommandations qu'ils suggéreront à notre plénière, en 2014. Ces recommandations seront alors vigoureusement débattues à Ottawa et, suite à leur adoption, formeront l'Avis de l'APF au Sommet de Dakar à l'automne de 2014. Je sais, cela s'écarte des manières de faire usuelles, mais cela permettra aussi de remettre le débat, à sa juste place, au centre du *modus operandi* de l'APF.

Nous renforcerons ainsi notre propre légitimité à l'interne et face à l'OIF. De plus, cela renforcera la qualité et la pertinence de nos échanges.

Finalement, vous me permettrez, chers collègues, de remercier en votre nom messieurs Jacques Legendre, secrétaire général parlementaire, et Jean-Luc Lala, secrétaire général administratif, qui nous quittent tous les deux.

Jacques Legendre a eu et a toujours une très longue carrière politique. Nous le connaissons ici à titre de secrétaire général parlementaire, poste qu'il a occupé de 1986 à 1988 et, sans interruption, depuis 1995. Voilà un record de longévité qu'il ne risque pas de perdre de sitôt! En 2010, le Cabinet INTEREL a établi un palmarès des 25 meilleurs sénateurs. On y retrouve le nom de Jacques Legendre, tout comme celui de notre collègue la sénatrice Michèle André.

Monsieur Legendre, permettez-moi de vous remercier pour tout ce que vous avez fait pour notre Assemblée parlementaire de la Francophonie, une APF qui ne sera plus jamais la même. Merci pour tout et bonne continuation!

Jean-Luc Lala est secrétaire général administratif depuis 2008, ce qui fait de lui le SGA ayant le plus long état de service *continu*. Monsieur

Lala a su conduire les affaires de notre secrétariat général de façon compétente et efficace. Son sens de l'humour, sa bonhomie et son franc-parler nous manqueront beaucoup. Cher Jean-Luc, merci pour tout et bonne continuation à vous aussi!

Il revient maintenant à messieurs Pascal Terrasse et Didier Le Bot, respectivement secrétaire général parlementaire et secrétaire général administratif, à prendre la relève. J'ai hâte de travailler avec vous, messieurs, et je sais que tous ici présents vous souhaitent bon succès dans vos nouvelles fonctions.

Mesdames et messieurs les présidents, mesdames et messieurs sénateurs et députés, je vous ai esquissé aujourd'hui un programme ambitieux pour l'APF, il nous revient maintenant à tous de retrousser nos manches et de nous mettre au travail. Je compte sur vous, et vous pouvez compter sur moi; il n'en tient qu'à nous de relever ces défis, car l'APF est là pour nous tous, et nous sommes tous là pour l'APF!

Au plaisir de vous revoir à Ottawa, l'été prochain.

Vive la Francophonie, Vive l'APF.